**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 46 (1908)
**Heft:** 51

**Artikel:** Déclaration statuaire
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-205547

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 27.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## LE VIN DE L'INAUGURATION

De tout temps on a vanté l'hospitalité vaudoise, large et simple.

Connaissez vous *** ?

Non. Je vous dirai donc que c'est un village de deux cents âmes à peine, que ses rustiques maisons cachées dans les vergers, semblent épier les premiers rayons de soleil dans les échancrures des Alpes lointaines et qu'il possède depuis quelques mois une coquette petite église.

Même c'est à propos de cette église...

Quelle fête, pour l'inaugurer, ce modeste temple, si ardemment désiré de la population tout entière! On s'en souviendra longtemps.

La municipalité avait décidé qu'on ferait venir, pour le souper officiel, un tonneau de bon « Lavaux ». C'était la commune qui payait. On pouvait donc bien s'offrir un petit extra.

Repas pantagruélique. On mangea force saucissons et jambons, et l'on but davantage encore. Mais malgré tout, on ne put venir à bout du tonneau le même soir.

On décida que les vingt ou trente litres qui restaient seraient mis en bouteilles et repris par le syndic, à charge de recevoir les « messieurs » qui viendraient du chef-lieu pour reconnaître le bâtiment.

Ainsi fut fait.

Or il y a un mois, le syndic de *** recevait une lettre de Lausanne, l'avisant que la reconnaissance du temple aurait lieu la semaine suivante, par devant les autorités locales. Le premier magistrat de la commune, après avoir lu la missive, la plia en quatre, la fourra dans sa poche de gilet et... n'y pensa plus.

Le mardi suivant, une mise de bétail avait lieu dans la commune et notre syndic y était allé. Sa femme, la Suzette, était seule au logis quand trois messieurs se présentèrent :

— Pardon, madame, dit l'un d'eux, c'est bien ici que reste monsieur le syndic ?

— Voui, mossieu, mais il n'est pas là dans ce moment. Il a été à une mise. Qu'est-ce que vous lui voulez ?

— Madame, nous venons de Lausanne pour faire la reconnaissance de votre temple et il est indispensable que M. le syndic soit présent. Il a d'ailleurs été averti par lettre que nous venions aujourd'hui ; veuillez donc, je vous prie, avoir l'obligeance de le faire chercher.

Ce que la Suzette fut abasourdie en entendant ces mots. Des « messieurs » de Lausanne :...

— Je m'en vais le faire chercher tout de suite, fit-elle tout émue ; mais entrez-voi un moment en attendant.

Ces messieurs pénétrèrent dans le corridor obscur et bas.

Tout à coup, des piaillements retentirent, et de la cuisine sortirent une douzaine de poules effarées. La gent emplumée passa qui entre les jambes, qui par dessus la tête des citadins ahuris.

— Ces bougresses de poules ! — expliqua la paysanne — il faut qu'elles se faufilent à la cuisine sitôt que je soo.

Puis elle fit entrer ces « messieurs » dans la grande chambre familiale, aux poutres noircies, et apporta sur la table des verres et une bouteille d'eau-de-cerises.

— Voilà, messieurs, dit-elle, prenez vite un petit verre pendant que je vais appeler un gamin pour aller chercher notre homme.

Nos Lausannois, appréciant fort le bon kirsch de campagne, s'apprêtaient à y faire honneur, lorsque l'un d'eux, ayant porté son verre à ses lèvres, s'écria :

— Mais c'est de l'eau !...

On goûta, regoûta. C'était bien de l'eau... de cerises, mais de la onzième bouteille, au moins !

Sur ces entrefaites, le syndic arriva :

— Bonjou, bonjou, messieurs ; du diable si je me rappelais que vous veniez aujourd'hui. Suzette, donne-me voi un verre pou trinquer avec ces « messieurs ».

— Où diantre as-tu pêché cette bouteille ? cria-t-il à sa femme. Euh ! ces femmes, ça n'y connaît rien ! Attendez-voi un moment, je vais vous chercher une fine goutte.

On en but deux petits verres, de la véritable, cette fois, puis les municipaux étant arrivés, on alla opérer la visite et la reconnaissance de l'église.

Quand ce fut terminé, le syndic dit aux visiteurs :

— Revenez donc à la maison ; la Suzette nous prépare un bon saucisson et puis, fit-il avec un claquement de langue, j'ai à la cave quelques bouteilles de Lavaux dont vous me direz des nouvelles.

Ce dernier argument parut péremptoire aux trois « messieurs ».

Comme ils arrivaient chez leur hôte, la Suzette mettait le couvert.

— Il n'y a pas besoin de mettre une assiette pour moi, ni pour François et Louis, lui dit son mari, on ça mangera avec les quatre doigts et le pouce... Va plutôt vite nous chercher des bouteilles à la cave, tu sais, sous le tablâ, à gauche.

Il tira ensuite des profondeurs de son pantalon un immense couteau et se mit à découper un magnifique saucisson.

Pendant qu'on attaquait le salé, la Suzette revint de la cave avec trois bouteilles. Le syndic en saisit une :

— Charrette ! on n'a encore point de tire-bouchon. Comment faire ?

Chacun sortit son couteau de poche, mais aucun ne possédait le petit outil nécessaire.

— Va voi regarder sû l'établi, au bûcher, cria de la cuisine la Suzette, il me semble que le vieux couteau au grand-père, qui traîne par là, doit en avoi un.

— Pardieu voui, fit le syndic en se levant.

Le vénérable couteau apporté, et après mille peines, le liquide coule dans les verres. On « porte la santé » du syndic, quand un de ces « messieurs » s'écrie :

— Mais c'est de l'eau !...

Pour le coup c'est trop fort. On goûte, on regoûte. C'était de l'eau.

Le syndic commence à la trouver mauvaise, et ses convives aussi.

— Charrette de bonsoir ! qu'est-ce que ça veut dire ? rugit-il enfin.

Et saisissant une autre bouteille, en un clin d'œil il la décapite, verse, boit :

— A la bonne heure ! cette fois ça y est. Sucez-me voi cette goutte ; voilà qui vous remet un homme d'attaque ! Mais je voudrais bien savoir qui m'a emphysiqué cette bouteille d'eau.

Alors Louis, le municipal, qui depuis un moment riait sous cape, avoua que lorsqu'on mit en bouteilles le solde du tonneau de l'inauguration, quelques flacons furent remplis d'eau « pou la rigolade, tout simplement ».

On rit alors à gorge déployée, le syndic plus que tout le monde ; puis après avoir vidé quelques bouteilles, ces « messieurs » reprirent le chemin de la gare.

Ils se souviendront longtemps, je pense, de leur réception à *** !

PAUL-EMILE.

---

**La pompe.** — Dans un tout petit village du Jorat, on était parvenu, moyennant de gros sacrifices, à acheter une pompe à incendie.

Le jour de l'essai de la dite pompe, tout le village, endimanché, était sur la place et contemplait avec extase la nouvelle acquisition.

— Eh bien, Dieu veuille à présent qu'on n'en ait jamais besoin, dit une bonne vieille, en joignant les mains.

— Diable t'enlève, laquielle ! s'écrie un voisin, avoir fait tant de frais pour rien !

---

**C'est bien simple !** — Figurez-vous, monsieur, que j'ai encore reçu ce matin une lettre anonyme !

— Savez-vous, faites comme moi : quand m'arrive une de ces infectes missives, je ne l'ouvre même pas.

---

**Le langage des doigts.** — Un muet entre dans un restaurant pour dîner. Il désire du bœuf, mais le garçon n'arrive pas à le comprendre.

Alors, en désespoir de cause, le pauvre muet place ses index contre son front en guise de cornes.

Intriguée par cette mimique, la dame de maison s'approche.

— Que demande-t-il ? fait-elle au garçon.

— Je ne sais pas, justement ; je crois qu'il demande le patron.

---

### Déclaration statuaire.

Un sculpteur, amoureux d'une jolie femme, lui adresse la lettre que voici :

« Divin caillou,

» Si vous n'étiez pas plus dure que la forphyre ou l'agate, le ciseau de mon amour, guidé par le maillet de ma fidélité, aurait fait de l'impression sur vous.

» Moi qui ai donné aux matières les plus brutes toutes les formes, j'avais espéré qu'avec le compas de la raison, la scie de la constance, la douce lime de l'amitié et le poli de mes paroles j'aurais fait de vous la plus jolie statue du monde.

» Mais, hélas ! vous n'êtes qu'une pierre insensible, et cependant vous embrasez mon âme.

» Vous demeurez froide comme le marbre. Ayez pitié de moi ; je ne sais plus ce que je dis et ce que je fais. Ai-je un dragon à sculpter ? C'est un amour qui se trouve fait par mon ciseau.

» Chère colonne de mes espérances, piédestal de mon bonheur, corniche de ma joie, si vous me rendiez heureux, je vous éléverais des statues et des pyramides.

» Demain, j'irai chercher votre réponse.

» Votre ***. »

---

### Distractions d'écrivains.

Les écrivains distraits ou à qui manque le temps de se relire, en ont parfois de bien bonnes. Qu'on en juge :

« Le but de la peine capitale est de réformer le criminel », écrit un journal irlandais.

De journaux allemands : « Parmi les émigrants se trouvait une vieille dame « aveugle » qui allait en Amérique pour « voir » encore une fois son fils avant de mourir. »

« Quand la porte fut fermée, un léger pas féminin glissa dans la chambre et éteignit le gaz de sa propre main. »

« Les deux docteurs furent incapables de ramener le décédé encore une fois à la vie et à la santé. »

« Les dames de la Société de bienfaisance ont distribué aux pauvres 20 francs de souliers qui sécheront bien des larmes. »

« J'étais à table, savourant une tasse de café, quand une douce voix me tapa sur l'épaule. »

« Tâchant de pénétrer les arcanes de l'avenir, il y découvrit les traces de pas d'une main invisible. »

---

**Atteinchon.** — M. X. faisait exercer la garde civique dans le village de A.

Après avoir commandé préalablement en patois, pour être mieux compris de chacun de ses hommes, il s'écrie tout à coup :

— *Ora, m'in vè vo commandâ ein français... attention! Vorwärtz... arrrrsch!*

---

**Théâtre.** — Spectacles de la semaine : Dimanche 20 novembre, en matinée : *Gigolette*, grand drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Pierre Decourcelle et Edmond Tarbé.

En soirée : *Un divorce*, comédie en 3 actes, de Paul Bourget et André Cury ; *Loute*, vaudeville en 4 actes de Pierre Weber.

Mardi 22 décembre : *Le Vieux Marcheur*, comédie-vaudeville en 4 actes, de Henri Lavedan.

Jeudi 24 décembre : *Madame Sans-Gêne*, comédie en 3 actes et 4 tableaux, de Victorien Sardou et Emile Moreau.

**Kursaal.** — Deux cent seize demi-places pour enfants ! Tel est le chiffre accusé par le bordereau de dimanche à la matinée. M. Tapie s'entend à satisfaire grands et petits.

Dimanche 20 : Merci-Pinetti, célèbre magicien-illusionniste ; Miss Jameson et son acrobate ; Francioli et Mary, gentils gymnastes ; deux séries de vues nouvelles au Vitographe ; Réna Gagliardi, chanteuse cosmopolite ; Cristophe, un bon comique.

Pour les fêtes de l'An, trois matinées avec programmes spéciaux.

*Rédaction :* Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.